CAP - Monteur en installations thermiques

Formation accessible aussi en alternance , pour connaitre les prochaines dates de formation cliquez ICI

Contenu de la formation :

- Étude et préparation d'une intervention :

- compléter et transmettre des documents - décoder un dossier technique d'installation thermique - choisir les matériels et les outillages

- Réalisation d'un ouvrage courant :

Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation - Organiser son intervention - Sécuriser son intervention - Réceptionner les approvisionnements - Équiper les appareils - Implanter l'installation thermique - Installer les supports et les appareils - Assembler et raccorder les réseaux - Contrôler le travail réalisé

- Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement - Réaliser une mise en service - Appliquer une procédure de maintenance préventive - Effectuer une opération de maintenance corrective

- Enseignements généraux : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique, Mathématiques-Sciences physiques et chimiques, Éducation physique et sportive, Langue vivante obligatoire : anglais

Objectifs de la formation :

- Assurer l'installation, l'entretien et la réparation d' installations thermiques
- Monter des installations : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...),
- Réaliser et poser des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.),
- Effectuer les raccordements aux appareils, installer et brancher des matériels électriques et de régulation
- Mettre en service, contrôler le fonctionnement de l'ensemble, effectuer les réglages
- Informer l'utilisateur : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation.
- Assurer la maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), la rénovation.

Métiers et emplois visés :

Installateur thermique, chauffagiste, monteur en équipement thermique

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Méthodes et outils pédagogiques :

La pédagogie utilise l'exposé théorique, la mise en application des thèmes abordés sous forme de travaux dirigés. Mises en application sur des cas concrets liés aux attentes spécifiques du candidat.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

700 heures

Durée indicative en entreprise :

462 heures

Pré-requis :

Maîtrise des savoirs de base (niveau 3ème) et une solide motivation pour les métiers du bâtiment

Modalités d'admission :

- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Niveau d'entrée :

Aucun : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Validations :

- Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale Niveau 3 (CAP, BEP)
- Blocs de compétences : chacun des blocs constitutifs du diplôme peut être validé indépendamment des autres. La validation de l'ensemble des blocs permet de valider le diplôme.
- Diplôme accessible intégralement ou partiellement par la VAE

Certification :

+ d'informations sur la certification RNCP38306 (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur le lien suivant https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38306/.

Financement :

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition professionnelle
CSP
Financement individuel
Financement sur fonds publics
Plan de développement des compétences
Période de reconversion

Tarif de référence :

financement Région

Lieu(x) de formation :

Le Havre

Accès aux personnes en situation de handicap (ou PMR) :

Accès PMR conforme à la règlementation sur l'accessibilité des ERP

Prochaines dates :

Nous contacter

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Mme Annie Le BRUN
Téléphone : 02 35 51 66 60
Courriel : greta-schuman@ac-normandie.fr